

Le pouvoir d'achat face à l'inflation

Projets de loi en faveur du pouvoir d'achat

Alors, qu'avons-nous
dans ce paquet
pouvoir d'achat?



BRG BRIEF.ECO

Le gouvernement a présenté [début juillet] deux projets de loi destinés à soutenir le pouvoir d'achat des ménages, amoindri par une inflation élevée. L'une des craintes des économistes est l'enclenchement d'une « boucle prix-salaires », un phénomène qui s'est produit à plusieurs reprises lors d'épisodes d'inflation élevée.

L'actualité

Les ministres de l'Économie, du Travail, de la Transition énergétique et des Comptes publics ont présenté jeudi dernier en Conseil des ministres un « paquet législatif en faveur du pouvoir d'achat ». Il comprend une série de mesures nouvelles, qui viennent s'ajouter à celles déjà mises en œuvre depuis l'automne telles que le « bouclier tarifaire énergie » et le « chèque énergie exceptionnel », afin de « compenser le coût de l'inflation pour les Français », selon le compte-rendu du Conseil des ministres.

Parmi ces nouvelles mesures figurent une hausse de la prime dite Macron, une prime exceptionnelle versée aux salariés, ainsi que du point d'indice des fonctionnaires, qui sert de base au calcul de leur rémunération. Sont également proposées une revalorisation dès cet été de l'ensemble des prestations sociales prévue normalement en avril prochain, la mise en place d'une « indemnité carburant » pour les travailleurs modestes et l'installation d'un « bouclier loyer » afin de limiter pendant un an la hausse des loyers à 3,5 %. La plupart de ces mesures, dont le coût est évalué par le gouvernement à 20 milliards d'euros pour 2022, ont déjà été annoncées ces dernières semaines.

Ce paquet législatif se compose de deux projets de loi : un projet de loi « portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » et un projet de loi de finances rectificative pour 2022. Le Parlement a commencé leur examen.

Le calcul du pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat représente la quantité de biens et de services que l'on peut consommer avec son revenu disponible. Ce dernier englobe l'ensemble des revenus (travail, patrimoine, prestations sociales), diminué des impôts. **L'évolution du pouvoir d'achat correspond à la différence entre l'évolution du revenu disponible et celle de l'inflation** (prix des biens et des services). Elle est calculée par l'institut national de statistiques Insee pour l'ensemble des ménages.

Cette moyenne ne dit donc rien des situations particulières. Par exemple, une augmentation du prix des carburants peut entraîner une baisse du pouvoir d'achat des automobilistes, mais n'aura pas d'incidence directe sur le reste de la population. Ainsi, l'évolution du pouvoir d'achat de chaque ménage dépend de multiples facteurs tels que ses habitudes de consommation et son niveau de vie, celui-ci pouvant évoluer différemment en fonction de la réévaluation des prestations sociales et des prélèvements obligatoires.

L'effet de l'inflation

Pour que le pouvoir d'achat augmente, il faut que le revenu disponible progresse plus fortement que les prix des biens et des services. Cette condition est souvent satisfaite lorsque le taux d'inflation ne dépasse pas 2 % par an, soit l'objectif visé par la Banque centrale européenne. Plus il excède ce niveau, plus le pouvoir d'achat risque de baisser puisqu'il est peu probable que le revenu disponible augmente d'autant. Ce pourrait être le cas si les salaires étaient indexés sur l'inflation, mais, à l'exception du Smic, ils ne le sont plus en France depuis 1982.

Quant aux prestations sociales, si leur évolution suit celle de l'inflation, c'est de manière rétroactive. Cela signifie qu'elles sont augmentées en fonction de l'inflation passée, celle qui a été constatée sur une période de 12 mois précédant de deux mois la revalorisation, fixée au 1er avril. **Ainsi, lorsque les prix augmentent chaque mois rapidement, ce mode de calcul se traduit mécaniquement par une perte de pouvoir d'achat.**

L'Insee prévoit une baisse du pouvoir d'achat de 0,6 % cette année en raison de la forte accélération des prix, selon une note publiée en juin. Depuis 1960, le pouvoir d'achat a reculé à seulement trois reprises :

- en 1984 (-1 %),

- en 2012 (-0,4 %)
- et en 2013 (-1,2 %).

La boucle prix-salaires

Pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages en période de forte inflation, il faut donc accroître leur revenu disponible. **L'État peut agir en diminuant les impôts ou en augmentant les prestations sociales.** Les entreprises peuvent également revaloriser les salaires.

Cependant, une telle hausse peut enclencher ce que les économistes appellent une « **boucle prix-salaires** ». Cette boucle est définie comme une hausse des prix des biens et des services qui conduit les salariés à demander des revalorisations salariales, ce qui entraîne une hausse des coûts de production que les entreprises répercutent sur leurs prix de vente, déclenchant ainsi une spirale qui alimente sans cesse la hausse des prix.

Une telle boucle ne s'observe pas à l'heure actuelle : **si « la croissance des salaires s'est sensiblement accélérée aux États-Unis », elle « reste modérée dans la plupart des autres économies avancées »**, écrivait la Banque des règlements internationaux [BRI], une institution internationale dont les actionnaires sont des banques centrales, dans un rapport publié en mai.

La boucle prix-profits

L'inflation peut avoir différentes causes. Pour les monétaristes comme l'Américain Milton Friedman (1912-2006), l'inflation est toujours un phénomène monétaire : elle résulte d'une émission trop importante de monnaie dans l'économie.

Selon d'autres économistes, l'inflation est plutôt liée à une hausse de la demande – si l'offre ne suffit pas à y répondre, les prix augmentent – ou à une augmentation des coûts de production des entreprises, tels que les cours des matières premières.

L'inflation actuelle s'explique par la hausse des prix de l'énergie et par les difficultés d'approvisionnement auxquelles sont confrontées les entreprises en raison de la pandémie de Covid-19 et de la guerre lancée par la Russie en Ukraine. Mais, selon certains économistes, elle est surtout entretenue par une « **boucle prix-profits** » due au fait que certaines entreprises se servent de cette hausse des prix pour accroître également leurs marges, comme l'expliquaient Pierre Khalifa et Jacques Rigaudiat en mai dans la revue de sensibilité de gauche antilibérale Regards.

Pour aller plus loin

BOUCLE PRIX-SALAIRES

Sur le portail des études économiques de la banque BNP Paribas, l'économiste Hélène Baudchon explique que **l'enclenchement d'une boucle prix-salaires n'est pas forcément un phénomène problématique** et précise quand il le devient. Selon elle, le risque d'une spirale infernale est faible pour le moment.

→ Lire son analyse.

BOUCLE PRIX-PROFITS

Certaines entreprises profitent-elles de l'inflation pour gonfler leurs profits ? Telle est la question à laquelle répond La Croix dans un article publié la semaine dernière. Le journal montre que **les marges ont explosé dans certains secteurs comme les transports et l'énergie** tandis qu'elles se sont effondrées dans d'autres.

→ Lire l'article.

Source : d'après <https://www.brief.eco/>